

les services de sécurité et les bureaux d'immigration, sans parler du bill sur le financement des Jeux ou de la société hôte de radio-télédiffusion, Radio-Canada, dont le budget s'établit à lui seul à plus de 50 millions de dollars? Ce sont autant d'organismes fédéraux qui relèvent directement du gouvernement et qui sont au service du COJO, c'est-à-dire, des Jeux olympiques. L'utilisation des services d'un seul de ces organismes sûrement justifierait à elle seule la surveillance, sinon le contrôle fédéral direct pendant toute la durée des Jeux.

Voilà pourquoi les contribuables en général et les députés en particulier ont droit à une réponse plus souple et plus précise de la part du premier ministre. Que le gouvernement ait engagé plus de 100 millions de dollars des deniers des contribuables au service du COJO, outre le bill de financement des Jeux, indique clairement que celui-ci doit faire preuve de sérieux et de maturité dans tous les engagements qu'il prend à l'égard du COJO et dans tous les engagements du COJO envers des tiers.

Considérons maintenant en particulier les événements qui ont encadré la signature des contrats de télévision et l'abandon des droits exclusifs de diffusion des Jeux à l'American Broadcasting Corporation. Les faits qui font croire à des marchandages suspects sont nombreux. L'une des principales raisons qui justifient la tenue d'une enquête sur toute cette affaire est la façon dont le COJO a négocié ce contrat. Si des fonctionnaires fédéraux s'avaient jamais de se comporter de cette façon, ils seraient mis à pied sur-le-champ. Qu'il n'y ait pas eu d'appel d'offres devrait suffire à justifier une enquête fédérale. Mais il y a plus.

Considérons un moment la succession chronologique des événements qui ont précédé la cession définitive des droits. Il est de notoriété publique qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres; pourtant, comble d'ironie, MM. Rousseau et Desrochers affirmaient encore en décembre 1972 à CBS et à NBC que l'octroi des droits de télévision serait négocié de bonne foi. Les faits révèlent pourtant qu'en novembre 1972, le COJO avait déjà vendu ces droits à l'ABC au prix de 25 millions de dollars. Le 14 décembre 1972, presque un mois plus tard, M. Desrochers invitait CBS à assister à une réunion à Montréal en vue d'y discuter des offres prévues pour les 20 et 21 du même mois. Le même jour, NBC rencontrait M. Rousseau à Montréal pour discuter des mêmes négociations prévues pour les 20 et 21 décembre. Non seulement CBS et NBC étaient-ils prêts à présenter leur offre pour acquérir les droits aux Jeux, mais encore ils désiraient ardemment le faire. Je cite ici un extrait d'une lettre que m'adressait le réseau de télévision CBS, datée du 13 février 1974 et signée par le vice-président aux sports, William C. MacPhail.

Le réseau de télévision CBS était vivement intéressé à obtenir les droits de télédiffusion aux États-Unis des Jeux olympiques d'été de 1976 qui se tiendront à Montréal. Nous avons communiqué maintes fois avec le comité des Jeux olympiques—par écrit comme de vive voix—l'informant que nous étions désireux d'acquérir ces droits.

Je reviendrai à cette lettre dans un instant. Jusque-là, aucun agent n'était entré en scène et les négociations se poursuivaient directement entre ABC et le COJO. Par la suite, cependant, un dénommé Marvin Josephson de la International Famous Agency de New York est entré en scène, et l'American Broadcasting Corporation a constaté qu'elle ne traitait plus directement avec le COJO, comme au début, mais qu'elle passait désormais par l'intermédiaire de M. Josephson. Voyons les faits. D'abord, un accord avait déjà été conclu secrètement entre ABC et le COJO, sans intermédiaire.

L'Adresse—M. Jelinek

Une voix: Secrètement?

M. Jelinek: Oui, secrètement. On ne l'a pas annoncé. De fait, certains représentants du COJO l'ont même nié. Maintenant, on paie un cachet supplémentaire de \$375,000 à ce M. Josephson, un Américain, pour négocier un contrat qui, à toutes fins pratiques, est déjà négocié.

Une voix: C'est une honte!

M. Jelinek: Plus tard, M. Al Eagleson, avocat bien connu de Toronto qui, avec autant de succès, a vendu en bloc les droits de télédiffusion de la série de hockey Canada-Russie et d'autres événements sportifs, a protesté contre le fait qu'on ait donné à un agent américain le droit de négocier au nom du COJO, ajoutant que lui, à titre de Canadien, l'aurait fait sans qu'il en coûte rien au COJO. Quelle ironie qu'à aucun moment ni le COJO ni ABC ou quelque autre réseau n'ait cherché à obtenir les services de M. Josephson dans leurs négociations ou, quant à cela, ceux d'un autre agent pour agir en leur nom.

Il est impérieux que le gouvernement fédéral étudie le lien entre l'entrée en scène de M. Josephson et le fait que le principal négociateur des droits de télévision ait été M. Paul Desrochers, un agent financier bien connu du parti libéral provincial du Québec. Le hasard veut que M. Desrochers, président du sous-comité de la télévision du COJO, soit aussi l'organisateur en chef du parti libéral du Québec et le principal conseiller du premier ministre Bourassa. Ajoutez à cela que M. Josephson se devait de décrocher le contrat afin de mousser le prestige de sa société, si elle voulait percer dans le domaine des sports, ce qu'elle n'avait jamais réussi à faire, et que les profits passaient après l'obtention effective des contrats. C'est ce qu'il m'a avoué de vive voix lors d'un récent entretien.

Devant cette situation et comme des commentaires provenant de diverses sources au Québec confirmeraient mes soupçons au sujet de M. Josephson, je me suis permis d'écrire à la société ABC, le 30 janvier, en partie ce qui suit:

Je crois que jamais les négociations en vue d'obtenir les droits exclusifs de télévision n'ont été menées par ABC d'une manière louche, illégale ou incorrecte de quelque façon. Je tiens, cependant, à répéter ma conviction qu'à un moment quelconque, des fonds sont effectivement parvenus dans les coffres du parti libéral provincial du Québec à la suite de la conclusion du contrat.

Avant la réunion devant avoir lieu à Montréal les 20 et 21 décembre, la société CBS a été avisée que la société ABC avait signé un contrat et qu'il lui était inutile de se rendre à Montréal. J'ai une lettre du réseau de télévision CBS, signée par le vice-président aux sports, M. William MacPhail. En voici un extrait:

● (1530)

En décembre 1972, nous avons été informés qu'une réunion de négociation aurait lieu à Montréal avec le COJO. On nous a informés plus tard que le COJO avait fixé les dates de ces réunions aux 20 et 21 décembre. Le 19 décembre, nous apprenions que le COJO et ABC avaient négocié et signé un contrat. Pour cette raison, nous n'avons pas cru bon d'assister à la réunion et en avons informé le COJO en conséquence.

J'aimerais faire ressortir ce que dit M. MacPhail au sujet de ce contrat qu'ABC et le COJO avaient négocié et signé avant le 19 décembre. Trois jours avant, le 16 décembre, le COJO avait informé NBC qu'ABC avait, en fait, obtenu les droits sur lesquels on avait initialement invité les trois grandes corporations américaines à présenter des offres, mais le COJO, des semaines après la conclusion de l'accord, a eu l'audace de faire semblant de tenir une séance d'appel d'offres, sachant parfaitement qu'un accord avait